Communiqué de presse

Epizootie de grippe aviaire : Une gestion macabre qui peine à cacher un système à bout de souffle !

Paris, 22 mars 2022. **A ce jour, plus de 8 millions de volailles ont été abattues en France, soit plus du double du précédent épisode de grippe aviaire… l'année dernière ! L'administration ne pouvant plus gérer en l'état l'euthanasie des volailles demande aux éleveurs de laisser leurs animaux mourir de faim et de soif en les enfermant dans leurs bâtiments (et en arrêtant la ventilation). L'ONG CIWF regrette une gestion désastreuse de cette crise pourtant prévisible. CIWF demande des moyens pour euthanasier de façon acceptable les animaux et dénonce un système aberrant qui met en détresse les éleveurs. CIWF remet en cause les mesures de claustration imposées depuis plusieurs années et qui manifestement manquent (cruellement) de pertinence. Pour réduire la propagation du virus, il faut en réalité « désintensifier » les élevages et limiter les flux d'animaux.**

Chaque année, c'est record battu !

Depuis 7 ans, la grippe aviaire touche la France, en particulier l'Ouest du pays, qui concentre la majorité des plus d'un milliard de volailles élevées chaque année en France. Cette année, la crise a commencé en septembre, et des mesures de claustration sans précédent ont été mises en place.

Pourtant, ces dernières semaines, une recrudescence exceptionnelle est observée en Pays de la Loire. Au 18 mars, c'était plus de 500 foyers contaminés pour le seul département de la Vendée, près de 200 en Pays de Loire. En majorité, il s'agit d'élevage de palmipèdes, mais également des poulets et poules pondeuses.

A ce jour, plus de 8 millions de volailles ont été abattues en France – plus du double du nombre abattu l'année dernière lors du précédent épisode de grippe aviaire.

Des témoignages terribles d'éleveurs nous reviennent : l'administration ne pouvant plus gérer en l'état l'euthanasie des volailles contaminées ou qui pourraient l'être par principe de précaution, demande aux éleveurs de **laisser leurs animaux mourir de faim et de soif** en les enfermant dans leurs bâtiments. Les services de l'Etat demandent désormais **l'arrêt des ventilations pour provoquer la mort des animaux par asphyxie.**

La souffrance engendrée pour les animaux par ces mises à mort lentes et cruelles n'est évidemment pas à démontrer, tout **comme la détresse des éleveurs qui n'ont aucun moyen de faire face à cette situation**, alors que les services de l'Etat sont totalement insuffisants.

Des moyens mis en œuvre pour réduire l'étendue de la grippe aviaire totalement inadéquats

Non seulement les claustrations, chaque année un peu plus strictes, ne servent à rien pour limiter la diffusion de la maladie, mais rien n'est fait pour gérer de telles catastrophes à court terme (les euthanasies), ni pour les éviter à long terme (sortir d'un système aberrant et malade).

La claustration n'est pas la solution, elle est même un facteur de risque…

On peut désormais conclure que la claustration, qui évidemment ignore les besoins les plus basiques des animaux, est peu pertinente d'un point de vue épidémiologique. D'une part, l'introduction du virus par la faune sauvage est très faible (le premier cas de cet hiver a été découvert dans un élevage de 160 000 poules pondeuses en bâtiments). D'autre part, le plein air ne joue aucun rôle dans la dissémination virale entre les élevages ! En effet, en France, cette diffusion massive est avant tout due à l'organisation de la filière de canards gras, et ses nombreux flux dans une région à forte densité. Ainsi, selon l'ANSES (ANSES, 2021) le virus se propage via des défauts de biosécurité. (1)

La claustration en système intensif est même un facteur de risque **:** dans les élevages intensifs, des milliers d'oiseaux sont regroupés sans accès à l'extérieur. Cet environnement appauvri provoque du stress, et peut rendre les oiseaux plus vulnérables aux maladies. Un élevage avicole intensif fournit les conditions optimales de mutation virale et de transmission des maladies. (2)

Euthanasies de masse inacceptables et cruelles, la catastrophe était pourtant prévisible !

Devant l'ampleur des foyers de contamination, l'Etat est incapable de mettre les moyens nécessaires pour euthanasier de façon acceptable les animaux, avec le moins de souffrance possible. C'est pourtant une obligation règlementaire.
Aujourd'hui, les centres d'équarrissage de la région sont complètement saturés et la seule réponse proposée aux éleveurs, est de laisser mourir de faim et de soif les animaux en les enfermant. Et de couper les ventilations si cela ne suffit pas. Effrayant !

Les moyens alloués par l'Etat pour gérer la situation sont totalement inadéquats, et pourtant la crise n'est pas nouvelle. Chaque année, elle se répète sur notre territoire, elle s'empire.

Un système qui étouffe… un système qu'il faut dés-intensifier !

3 méthodes acceptables d'abattage d'urgence de tout un bâtiment

CIWF demande que des moyens soient accordés pour mettre à mort de façon acceptable les animaux, et leur garantir le minimum de souffrances. Selon nous, s'il n'est pas possible de transporter les animaux à un abattoir dédié (pour éviter les contaminations), 3 méthodes d'abattage avec système d'étourdissement approprié sont acceptables :

- **Etourdissement utilisant de la mousse à haut foisonnement contenant du gaz** (contrairement aux mousses anti-feu à foisonnement faible qui provoquent la suffocation des oiseaux)
- **Etourdissement au gaz utilisant du CO2** (à condition que le taux de CO2 s'élève progressivement). La méthode utilisant des gaz inertes non-aversifs est préférable.
- **Utilisation d'anesthésiants dans l'eau de boisson et/ou l'alimentation.** Si l'anesthésiant ne tue pas les animaux, un abattage doit suivre la perte de conscience des

animaux dans un délai suffisamment court pour éviter tout risque de reprise de conscience.

Une seule solution pérenne : désintensifier le système !

Selon Léopoldine Charbonneaux de CIWF France : « *Il faut s'attaquer aux sources du problème, c'est le système de production industriel qui est en cause et l'Etat ne fait que mettre des pansements sur une jambe de bois avec des mesures de claustration inefficaces et causant encore plus de souffrance animale* »

« *Il faut non seulement réduire en nombre et en densité les élevages, source de propagation intense du virus, limiter les flux d'animaux et à plus long terme, mais aussi engager la sortie progressive des systèmes d'élevage de volaille les plus intensifs, qui démultiplient les mutation et transmissions* ».

Informations supplémentaires

(1) *Gestion des intrants comme la paille ou le matériel commun à plusieurs élevages, mouvement d'animaux en salle de gavage, mouvement de personnes et de véhicules dans une région à haute densité d'élevage de palmipèdes.*

(2) *(Torremorell et al., 2016). Cette étude néerlandaise a également démontré que la quantité d'air expulsée dans l'environnement à partir d'un bâtiment de volailles contaminé par le virus influenza était d'au moins 40.000 m3 /h, il est possible d'isoler le virus à partir d'échantillons d'air jusqu'à 70 m des bâtiments contaminés (avec présence d'ARN jusqu'à 1000 m)*

A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs professionnels de la production à la distribution dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant une expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal.

Plus d'informations : www.ciwf.fr et agrociwf.fr

Contacts presse

Laetitia DINAULT : laetitia.dinault@ciwf.fr / 06 26 07 55 43